# Île-de-France : un réseau algérien soupçonné d’avoir blanchi 34 millions d’euros depuis 2022 pour des patrons en mal d’argent liquide

19/06/2026 à 17h19



**Deux Algériens, âgés de 32 et 35 ans, Ammar et Abdelaziz, ce dernier sans papiers, ont été mis en examen, jeudi à Paris pour « blanchiment en bande organisée et association de malfaiteurs », avant d’être écroués. Ils sont soupçonnés d’avoir mis en oeuvre, depuis 2022 en région parisienne, une série d’opérations de décaisse à hauteur de 34 millions d’euros.  Les policiers travaillent sur les mouvements financiers et identifient le donneur d’ordre présumé qui se trouverait en Algérie**.

« *Il y a par exemple des propriétaires de boîtes de nettoyage, de sécurité et du bâtiment* », précise une source proche du dossier. La méthode ? Ils font un virement avec une fausse facture vers de nombreuses coquilles vides, installées en Pologne et dans d’autres pays d’Europe de l’Est. Ces entités ne servent qu’à faire rebondir l’argent d’un pays à l’autre. Cette opération permet de récupérer la TVA. «

*Ensuite, le blanchisseur, qui dispose d'une grande quantité de cash, le livre aux clients contre une commission de 10 %.* » Dans cette histoire, seize sociétés suspectes ont été identifiées. […]

Le Parisien

Merci à moi